



REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité - Justice-Travail

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

FONDS NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET
DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE



N°...../MESRS/DC/SGM/D-FNRST/SA

Cotonou, le 17/12/2015

COMMUNIQUE RADIO TELEDIFFUSE

Le Vice-Premier Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique communique :

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa mission d'assurer le financement du système national de la recherche scientifique et d'innovation technologique, afin de faire de la recherche un véritable levier du développement du Bénin, le Fonds national de la recherche scientifique et de l'innovation technologique (FNRST), lance un avis d'appel à Notes Conceptuelles de Projets de recherche (NCP).

L'appel à notes conceptuelles de projets, appuyé du formulaire de candidature, peut être consulté sur le site web du FNRST (www.fnrst.bj) ou retiré à son secrétariat sis au 2^{ème} palier de l'immeuble Jacques BOU KARAM, lot 890 au quartier Sikècodji, en face du cinéma Opkè Oluwa, 01BP 8375 .Tél : 23 04 54 42 email : info@fnrst.bj, tous les jours ouvrables aux horaires ci-après :

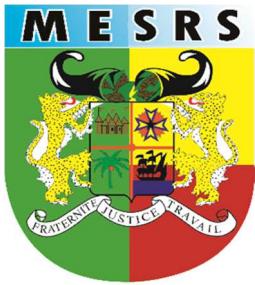
- **Matinée de 8 heures 30 minutes à 12 heures.**
- **Soirée de 15 heures 30 minutes à 17 heures.**

Les dossiers de candidature dûment constitués doivent être déposés au FNRST en trois (03) exemplaires, contre accusé de réception durant la période du **vendredi 18 décembre 2015 au lundi 04 janvier 2016, délai de rigueur.**

**Pour le Vice-Premier Ministre Chargé
de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique et P/O
Le Secrétaire Général du Ministère**



Docteur Daton MEDENOU



Appel à candidature de notes Conceptuelles de projets (NCP)

.....2015 **Numéro de l'appel :** AP2/FNRSIT/MESRS/SSE/SA/2015

1. Contexte et justification

Le Bénin, tirant leçons des expériences de mise en œuvre de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRCP 2011-2015) et s'inspirant des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), a jugé utile de promouvoir une recherche scientifique et technologique favorable au développement du pays. La contribution du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique dans le développement doit être perceptible à travers l'appui de la recherche scientifique et de l'innovation aux systèmes de production et à l'amélioration de la qualité de vie des populations. L'année 2015 a vu l'adoption des orientations stratégiques (2016-2020) du FNRSIT et de son plan d'opération. Les projets de recherche scientifique et d'innovation devront permettre de contribuer à lever les contraintes au développement.

2. Domaines concernés par l'appel

Les domaines concernés par le présent appel sont :

- ✓ les BTP et matériaux de construction, à travers l'amélioration de l'habitat par la promotion de matériaux locaux. Les thèmes proposés doivent s'inscrire dans la recherche sur la domestication des espèces végétales utilisées dans la construction, la valorisation des matières végétales et des résidus agro-industriels utilisés dans la construction, les recherches des

- techniques de restauration des carrières, la cartographie des différentes sources de matières premières (carrières et végétaux) utilisées dans les constructions, l'élaboration de normes en matière d'utilisation des matériaux locaux ;
- ✓ l'agriculture, à travers la sécurité alimentaire (filières maïs, manioc, riz, igname, palmier à huile, maraîchage, viande, œufs, ananas, anacarde, lait, poisson/crevettes), le coton, l'agroforesterie, le développement des techniques d'intégration agro-sylvo-pastorale, le renforcement des liaisons inter-spécifiques animales ainsi que la promotion de l'élevage dans une gestion intégrée de l'espace agricole ;
 - ✓ l'environnement, à travers les changements climatiques et le développement durable, la biodiversité et la conservation des écosystèmes, l'urbanisation et la qualité de vie, l'eau ; les biocarburants, les biotechnologies, l'érosion côtière ;
 - ✓ les mines et l'énergie, à travers le développement minier et des hydrocarbures, et le développement des énergies renouvelables ;
 - ✓ la technologie, à travers le développement technologique, et la nanotechnologie.

3. Objet de l'appel à notes conceptuelles de projets

Le présent appel à notes conceptuelles de projets s'adresse principalement aux projets recherche-développement et d'innovation.

La recherche-développement englobe l'ensemble des activités entreprises en vue d'accroître la somme de connaissances. Elle a trois composantes que sont la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental.

L'innovation représente l'apport des procédés et méthodes nouveaux en vue de valoriser des produits ou des sous-produits, de faciliter une activité, de l'améliorer ou de la rendre plus efficace et efficiente.

4. Critères d'éligibilité

Seules les équipes émanant des structures béninoises publiques ou privées officiellement reconnues sont éligibles au présent appel. Toutefois, une structure internationale menant des activités au Bénin peut être associée à un appel à projets sans en être le porteur. Ces équipes peuvent provenir des structures de

recherche, d'encadrement technique, de vulgarisation, d'innovation ou d'invention. Les projets des équipes interinstitutionnelles et pluridisciplinaires sont encouragés.

5. Critères de recevabilité des notes conceptuelles

Les critères de recevabilité des notes conceptuelles sont les suivants :

- ✓ Tous les projets sont portés par une institution de tutelle. Il faut donc une lettre signée de ladite institution pour la transmission des notes conceptuelles.
- ✓ Dans tous les cas, chaque institution dont relève les membres de l'équipe doit signer une lettre d'engagement.
- ✓ La proposition de note conceptuelle de projet doit être soumise dans les délais, aux formats demandés et être complète.
- ✓ Aucun personnel du FNRSIT ne peut appartenir aux équipes soumissionnaires. Il en est de même pour les membres du Conseil d'Administration.
- ✓ Une équipe de recherche ne peut soumettre qu'un seul projet par appel.
- ✓ Une personne ne peut faire partie que de deux (02) équipes de recherche au maximum par appel. Néanmoins une personne ne peut coordonner qu'un seul projet par appel.
- ✓ La durée d'un projet est de 12 à 36 mois.
- ✓ Le montant de la subvention demandée au FNRSIT est de trente (30) millions de francs CFA au maximum par projet, même si le coût du projet dépasse ce montant.

6. Format et date de soumission des notes conceptuelles de projet (NCP)

La NCP rédigée en français, doit être envoyée en format électronique et papier en trois (03) exemplaires au FNRSIT le lundi 04 janvier 2016 à 17 heures au plus tard. Le FNRSIT est situé au 2^{ème} palier de l'immeuble Jacques BOU KARAM lot 890 au quartier Sikècodji en face du cinéma Opkè Oluwa, 01BP 8375 .Tél : 23 04 54 42 e-mail : info@fnrsit.bj.

7. Notification des résultats

Les notes conceptuelles jugées irrecevables ne seront pas évalués.

Les candidats dont les notes conceptuelles ont été retenues, recevront au plus tard le 04 février 2016 une notification écrite et par e-mail pour la rédaction de leurs documents de projet détaillé. Les résultats seront aussi disponibles sur le tableau d'affichage du FNRSIT et sur son site web www.fnrst.bj.

Les candidats dont les notes conceptuelles sont retenues auront un délai de soixante (60) jours (soit le 04 avril 2016) pour déposer les documents de projets détaillés conformément au canevas qui sera mis à leur disposition et qui pourra aussi être consulté sur le site web du FNRSIT.

DOSSIER DE CANDIDATURE DE L'APPEL A NOTES CONCEPTUELLES DE PROJET

Le dossier de candidature, composé de neuf (09) parties, ne doit pas dépasser neuf (09) pages, police Times New Roman, Taille 12 et interligne simple.

1. Fiche de candidature (1 page maximum, confère annexe 1)

Elle comprend :

- le titre du projet de recherche ;
- la composition de l'équipe de recherche ; et
- une partie réservée à l'administration du FNRSIT.

2. Contexte et justification (1 page maximum)

3. Fiche signalétique (2 pages maximum, confère annexe 2)

Elle comprend les douze points ci-après :

- titre du projet (30 mots au maximum) ;
- domaines thématiques abordés par le projet ;
- durée du projet ;
- coût du projet (en FCFA) ;
- montant demandé au FNRSIT (en FCFA) ;
- source (s) du financement complémentaire ;
- objectifs du projet (objectif général et objectifs spécifiques) ;
- résultats attendus ;
- principales activités ;
- nom et prénoms du coordonnateur ;
- nom et prénoms des autres membres de l'équipe ;
- institutions d'appartenance des membres de l'équipe ;
- zone (s) d'intervention ;
- groupe (s) cible (s) ;
- bénéficiaires finaux.

4. Méthodologie (2 pages maximum).

5. Chronogramme (1/2 page maximum, confère annexe 3).

6. Rôles et responsabilités de chaque membre de l'équipe (1/2 page maximum).

7. Rôles et responsabilités des institutions d'appartenance (1/2 page maximum).

8. Impacts sur les bénéficiaires (1 page maximum).



REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité - Justice - Travail

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

FONDS NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET
DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE



Annexe 1 :

Fiche de candidature

I –Titre du projet de recherche :

II – Nature de la structure d'appartenance des membres de l'équipe de recherche

Membre n°1 : National Public Privé
(*coordonnateur principal*)

Membre n°2 : National International
 Public Privé

Membre n°3 : National International
 Public Privé

.....
.....

III –Réservé à l'administration du FNRST

N° de projet :

Reçu le :/...../...../Heure :H.....mn.....

Recevabilité du projet :Oui.../.......Non : Motif (s).....

.....
.....
.....

ANNEXE 2 : Fiche signalétique de projet (2 à 3 pages maximum)

Titre du projet (30 mots maximum)	
Domaine(s) thématique (s) (à préciser selon les appels)	- - - etc.
Durée du projet (<i>en mois</i>)	
Coût du projet (en FCFA)	
Montant demandé au FNRSIT (en Francs CFA)	
Source (s) du financement complémentaire	
Objectifs du projet	Objectif général :
	Objectif (s) spécifique (s) : - - - etc.
Résultats attendus	- - - etc.
Principales activités	- - - etc.
Nom et prénoms du Coordonnateur ¹ (adresse postale, E-mail et téléphone) et institution d'appartenance	
Nom et prénoms des autres membres de l'équipe et leur institution d'appartenance	
Institutions partenaires de l'équipe	- - - etc.
Zone (s) d'intervention du projet	- - etc.
Groupe (s) cibles (s) ²	- - - etc.
Bénéficiaires finaux ³	- - - etc.

¹ Les structures privées doivent joindre un document de reconnaissance officielle de la structure.

² Les "groupes cibles" sont les groupes/entités qui seront affectés directement de manière positive par l'action pour les besoins de l'action.

³ Les "bénéficiaires finaux" sont ceux qui tireront un profit à long terme de l'action dans la société ou dans le secteur au sens large.

Annexe 3 : Chronogramme des activités (1/2 page maximum)

	Années et trimestres											
	Année 1				Année 2				Année 3			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Objectif spécifique 1												
Résultat 1.1												
Activité 1.1.1	■											
Activité 1.1.2	■	■										
Activité 1.1.3			■	■								
Activité 1.1.4												
Activité 1.1.5				■	■	■	■	■				